

TABLE DES MATIÈRES

**(MISE À JOUR EN FISCALITÉ – 2003 POUR LES PLANIFICATEURS FINANCIERS ET LES
CONSEILLERS EN PLACEMENTS : LA REVUE DES 12 DERNIERS MOIS)**

PAGES

A – TABLES D'IMPÔT ET TABLEAUX UTILES A-1 à A-103

TABLEAUX de la série 100

Tables d'impôts pour les particuliers et crédits d'impôt personnels

- Tableau # 100 - Table d'impôt 2003 – Particuliers (Résidents du Québec)
- Tableau # 101 - Paliers d'imposition fédéral et provincial pour les particuliers et les fiducies (Résidents du Québec) - 2003
- Tableau # 102 - Taux d'imposition maximums combinés (fédéral et provincial) pour les particuliers des diverses provinces - 2003
- Tableau # 103 - Montants personnels au fédéral pour l'année 2003
- Tableau # 104 - Crédits personnels au provincial pour l'année 2003
- Tableau # 105 - Régime général vs Régime simplifié en 2003
- Tableau # 106 - Liste des incidences fiscales potentielles suite à une hausse du revenu fiscal - 2003
- Tableau # 107 - Taux marginaux "décomposés" (fédéral et Québec) sur un dividende reçu par un particulier - 2003

TABLEAUX de la série 200

Crédits d'impôts remboursables, versements sociaux et programmes familiaux

- Tableau # 200 - Cotisations et prestations d'assurance-emploi – 2003 et 2004
- Tableau # 201 - Crédit de TPS (fédéral) – pour la période juillet 2003 à juin 2004
- Tableau # 202 - Crédit de TVQ (provincial) – 2003
- Tableau # 203 - Prestation fiscale pour enfants du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004
- Tableau # 204 - Allocations familiales du Québec du 1^{er} août 2003 au 31 juillet 2004
- Tableau # 205 - Table de fixation de la contribution alimentaire parentale de base – 2003
- Tableau # 206 - Formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants
- Tableau # 207 - Frais de garde d'enfants – Plafonds applicables (2003)
- Tableau # 208 - Mesures fiscales particulières visant les personnes handicapées

TABLEAUX de la série 300

Retraite et décès

- Tableau # 300 - Cotisations et prestations de la RRQ – 2003 et 2004
- Tableau # 301 - Prestations de la sécurité de la vieillesse (PSV) – 2003
- Tableau # 302 - Supplément de revenu garanti - 2003
- Tableau # 303 - La stratégie de placement : il faut compter sur le temps et le rendement
- Tableau # 304 - Vaut-il encore la peine de contribuer à un REÉR ?
- Tableau # 305 - L'importance de commencer tôt : le facteur "Temps" !
- Tableau # 306 - Règle de 72
- Tableau # 307 - Durée de la retraite
- Tableau # 308 - Montants maximums des diverses rentes du RRQ débutant en 2003
- Tableau # 309 - Plafonds de contributions à un REÉR
- Tableau # 310 - Retraits minimums d'un FERR
- Tableau # 311 - Taux des retenues à la source pour les retraits de REÉR effectués en 2003
- Tableau # 312 - Mourir sans testament
- Tableau # 313 - Droits successoraux américains et impôt américain sur les dons-2003

- Tableau # 314 - Crédit unifié pour les droits successoraux américains et l'impôt américain sur les dons – Années 2002 à 2005
- Tableau # 315 - Exemples de programmes prévoyant des versements forfaitaires ou des rentes aux survivants en cas de décès
- Tableau # 316 - Taux de retraits prescrits d'un FRV (Fonds de revenu viager) pour l'année 2003 en vertu du Règlement de la LRRCR du Québec
- Tableau # 317 - Calcul du "revenu temporaire" et formule technique du retrait maximum du FRV – 2003
- Tableau # 318 Exemples de critères de décision entre le choix de la rente de l'employeur ou l'investissement de la valeur de transfert lors d'une cessation d'emploi

TABLEAUX de la série 400

Avantages aux employés, dépenses d'automobiles, frais de représentation, etc...

- Tableau # 400 - Limites maximales relatives aux dépenses d'automobile 1996 à 2004
- Tableau # 401 - Coût d'utilisation d'une automobile au km – Étude du CAA
- Tableau # 402 - Automobile fournie par l'employeur - 2003
- Tableau # 403 - Résumé des incidences fiscales pour les options d'achat d'actions accordées aux employés – 2003
- Tableau # 404 - Liste des frais de représentation sujets ou non au taux de déductibilité à 50% (et à la règle du 1 % au Québec)
- Tableau # 405 - Liste des frais de déménagement qui ne constituent pas un avantage imposable
- Tableau # 406 - Comment calculer la distance de 40 kilomètres aux fins de la déduction des frais de déménagement

TABLEAUX de la série 500

Informations fiscales sur les sociétés

- Tableau # 500 - Taux d'imposition corporatifs – 2003 et taux prévus pour 2004
Sociétés faisant affaires au Québec
- Tableau # 501 - Le congé fiscal de 5 ans : des économies pouvant atteindre plus de 200 000 \$

- Tableau # 502 - Liste des programmes d'aide fiscale présentement disponibles pour les entreprises
- Tableau # 503 - Liste de contrôle pour un fiscaliste lors de réorganisations corporatives
- Tableau #504A -Taux et catégories d'amortissement - 2003
- Tableau #504B - Documents complémentaires sur les taux et catégories d'amortissement - 2003
- Tableau # 505 - Liste des placements admissibles et taxes sur le capital
- Tableau # 506 - Check-list sur la propriété de l'assurance-vie
- Tableau # 507 - Dividendes : taux des crédits d'impôt et seuil d'imposition nulle en 2003
- Tableau # 508 - Comparaison : salaire vs dividende pour 2003 sur une somme disponible de 42 779 \$ (i.e. salaire maximum cotisable aux fins du RRQ de 39 900 \$ + cotisations au FSS de 2,70 % + cotisations d'employeur au RRQ) pour une société imposée au taux de 22 %
- Tableau # 509 - Comparaison : salaire vs dividende pour 2003 sur une somme disponible de 43 926 \$ (i.e. salaire maximum assujetti à la RRQ de 39 900 \$ + FSS + cotisations d'employeur à l'assurance-emploi sur 39 000 \$ et cotisations d'employeur au RRQ) pour une société imposée au taux de 22 %
- Tableau # 510 - Comparaison : salaire vs dividende pour 2003 pour un actionnaire imposé au taux maximum sur une somme disponible de 1 000 \$ pour une société par actions imposée à un taux de 22 % (i.e. dont le revenu imposable est inférieur à 225 000 \$)

TABLEAUX de la série 600

Administration fiscale

- Tableau # 600 - Taux d'intérêt prescrits - 2003
- Tableau # 601 - Taux d'intérêt prescrits - 2002
- Tableau # 602 - Taux d'intérêt prescrits - 2001
- Tableau # 603 - Taux d'intérêt prescrits - 2000
- Tableau # 604 - Taux d'intérêt prescrits - 1999
- Tableau # 605 - Pénalités pour non-production des déclarations fiscales et pénalités fréquentes – 2003
- Tableau # 606 - Modèle d'avis d'opposition au fédéral (exemple)
- Tableau # 607 - Modèle d'avis d'opposition au provincial (exemple)

Tableau # 608 - Taux de quelques retenues d'impôt sur certains versements
à des non-résidents

TABLEAUX de la série 700

Divers tableaux

Tableau # 700 - Grille des taux de change étranger

Tableau # 701 - Emprunts hypothécaires

Tableau # 702 - Adresses de sites Internet utiles

B – TAUX D'IMPOSITION DES PARTICULIERS, DES FIDUCIES ET DES SOCIÉTÉS ET MODIFICATIONS À CERTAINS CRÉDITS D'IMPÔT ET À CERTAINS VERSEMENTS GOUVERNEMENTAUX AUX PARTICULIERS	B-1 à B-48
1. Particuliers - Fédéral.....	B-1
1.1 Paliers d'imposition au fédéral - 2003	B-1
1.2 Paliers d'imposition prévus au fédéral pour 2004	B-1
1.3 Rappel sur les montants minimums garantis pour 2004 à l'égard de certains crédits personnels.....	B-2
1.4 Indexation du régime fiscal fédéral pour 2003 et 2004	B-3
1.4.1 Paramètres sujets à l'indexation : 2002 à 2004	B-4
1.5 Indexation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et hausse du supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE).....	B-5
1.6 Nouvelle prestation pour enfants handicapés (PEH)	B-8
1.7 Autres modifications diverses affectant les particuliers au fédéral.....	B-9
2. Particuliers - Provincial (Québec).....	B-10
2.1 Paliers et taux d'imposition pour l'année 2003.....	B-10
2.2 Paliers et taux d'imposition prévus pour l'année 2004	B-10
2.3 Taux et paliers d'imposition des fiducies (testamentaires et non testamentaires)	B-11
2.4 Indexation des crédits d'impôt au provincial pour 2003 et 2004.....	B-11
2.5 Indexation des paliers de "revenu familial net" aux fins du taux de crédit pour frais de garde	B-14
2.6 Hausse du montant forfaitaire applicable au régime simplifié	B-14
2.7 Allocations familiales du Québec : les montants versés demeurent les mêmes	B-15
2.8 Bref rappel sur les assouplissements importants au régime simplifié depuis 2003.....	B-15
2.9 Bref rappel sur l'introduction du nouveau mécanisme de transfert entre conjoints des crédits d'impôt non remboursables	B-18
2.10 Autres modifications diverses affectant les particuliers au provincial.....	B-20

2.11	Commentaires du CQFF à l'égard du fardeau fiscal des particuliers : enfin de vraies baisses d'impôt en vue ?	B-20
2.11.1	Entre-temps, la dure réalité des taux réels d'imposition	B-25
3.	Taux d'imposition des fiducies – Fédéral et Québec.....	B-26
3.1	Autres modifications aux fiducies	B-28
4.	Modifications aux taux d'impôt des sociétés – Fédéral et Québec.....	B-28
4.1	Hausse du plafond des revenus bénéficiant du taux réduit d'imposition pour les PME	B-28
4.1.1	Revenus imposés à taux réduit à travers le Canada en 2003	B-31
4.2	Rappel des modifications progressives aux taux d'impôt des sociétés au fédéral	B-31
4.3	Abolition progressive de l'impôt des grandes sociétés (IGS).....	B-34
4.3.1	Opposition et recouvrement : une grande société... ça veut dire 10 millions!	B-35
4.4	Deux modifications au Québec en 2003	B-36
4.4.1	Fin de la contribution au Fonds Jeunesse.....	B-36
4.4.2	Baisse de la taxe sur le capital.....	B-36
4.5	La pression des autres provinces se fait sentir.....	B-37
4.6	Comparaison Salaire – Dividende en 2003	B-37
4.7	Qu'en est-il des bonis sur l'excédent de 225 000 \$ de revenu d'entreprise exploitée activement?	B-39
4.8	Seuil d'imposition nulle en 2003 lorsqu'un particulier n'a reçu qu'un revenu de dividendes	B-43
5.	Brefs commentaires sur les budgets de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick	B-43
5.1	L'Ontario : le résultat des élections changera probablement bien des choses.....	B-43
5.2	L'Alberta	B-46
5.3	La Colombie-Britannique	B-47
5.4	Le Nouveau-Brunswick.....	B-47

ANNEXE 1- Nouvelle prestation pour enfants handicapés –
Document d'information de l'ADRC

C – MISE À JOUR ET NOUVELLES STRATÉGIES SUR LA DÉDUCTIBILITÉ DES INTÉRÊTS : LA SUITE...	C-1 à C-24
1. Introduction	C-1
2. Projet de loi du ministère des Finances du Canada.....	C-2
3. Commentaires de Me Yves Séguin sur la déductibilité des frais financiers	C-4
4. Le projet de bulletin d'interprétation IT-53"X" de l'ADRC : version pour consultation finale	C-4
5. Technique de la mise à part de l'argent et les particuliers : quelques commentaires additionnels.....	C-6
6. Technique de la "mise à part de l'argent" au niveau corporatif	C-11
7. Stratégies de déductibilité des intérêts dans le cas des particuliers qui sont actionnaires-dirigeants de sociétés privées.....	C-13
8. Un rappel : c'est l'utilisation courante des fonds empruntés qui détermine la déductibilité	C-20
9. Brefs commentaires sur la déductibilité des intérêts sur les intérêts (les intérêts composés)	C-21
10. Emprunt pour acquérir une rente et déductibilité des intérêts.....	C-21
11. Emprunt pour acquérir des actions du Fonds de solidarité, de Fondation et de Capital régional et coopératif Desjardins	C-22
12. La décision Gifford et les <u>employés</u> à commissions.....	C-23

ANNEXE 1 - Table des matières du projet de bulletin d'interprétation IT-53"X"

**D – MODIFICATIONS DIVERSES AFFECTANT LES PARTICULIERS,
LES FIDUCIES ET LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS AUX FINS
DES RÈGLES FÉDÉRALES ET/OU PROVINCIALES D-1 à D-74**

I. AU FÉDÉRAL.....	D-1
1. Modifications à l'assurance-emploi	D-1
1.1 Baisse du taux de cotisation pour 2004.....	D-1
1.2 Prestations d'assurance-emploi aux travailleurs qui s'absentent pour les soins prodigués par compassion à un membre de la famille	D-2
1.3 Amélioration du régime d'assurance-emploi pour les travailleurs saisonniers et à temps partiel.....	D-3
2. Modifications découlant du budget fédéral du 18 février 2003.....	D-4
2.1 Mesures relatives à l'épargne-retraite	D-4
2.1.1 Hausse des plafonds des REÉR, des RPA et des RPDB.....	D-4
2.1.2 Décaissements assimilables à ceux d'un FERR pour un RPA à cotisations déterminées à compter de 2004.....	D-6
2.1.3 Taux maximal d'accumulation des prestations de pension pour les pompiers.....	D-6
2.1.4 Roulement de REÉR/FERR à un enfant ayant une déficience et le seuil de revenu de l'enfant.....	D-7
2.1.5 Sociétés de personnes en commandite admissibles et contenu étranger	D-7
2.2 Mesures touchant les avantages imposables et les frais d'automobiles	D-9
2.2.1 Réduction possible de l'avantage imposable pour droit d'usage lorsque l'utilisation à des fins d'affaires excède 50 %.....	D-10
2.2.2 Camionnettes à cabine	D-13
2.2.3 Véhicules d'intervention d'urgence	D-14
2.3 Mesures relatives au crédit pour personnes handicapées : resserrement face aux allergies alimentaires graves	D-15

2.4	Nouvelles dépenses admissibles aux fins du crédit d'impôt pour frais médicaux.....	D-18
2.5	Assouplissements au roulement des gains en capital relatifs aux placements dans des petites entreprises.....	D-19
2.6	Définition modifiée d'"abri fiscal"	D-21
2.7	Crédit d'impôt de 15 % pour l'exploration minière : report de la date d'échéance	D-22
3.	Bill technique du 20 décembre 2002.....	D-22
3.1	Numéro d'assurance-sociale obligatoire pour être désigné bénéficiaire d'un REÉÉ	D-23
3.2	Réduction du prix de levée d'une option ("repricing") : un assouplissement est apporté... ..	D-23
3.3	Impôt sur le revenu fractionné pour les enfants mineurs : fin d'une stratégie utilisée par certains fiscalistes.....	D-24
3.4	Crédit pour frais médicaux, décès et la période de 24 mois.....	D-25
3.5	Reçus pour dons de bienfaisance ou pour contributions politiques et avantages rattachés aux dons : plusieurs précisions sont apportées... ..	D-25
3.6	Dons de titres boursiers à une "fondation publique" et le taux d'inclusion des gains en capital : assouplissement à la notion de "fondation publique" pour M. Chagnon et ses actions de Vidéotron	D-27
3.7	Transfert d'un RPDB en cas de décès ou d'échec du mariage	D-28
3.8	Rente payable à une fiducie à l'égard d'un REÉR légué à un enfant handicapé.....	D-28
3.9	Crédit d'impôt fédéral relatif au FSTQ et à Fondation inadmissible lorsqu'il n'est pas admissible au Québec.....	D-29
3.10	Modification à la définition de "fiducie testamentaire" et dettes d'une fiducie	D-30
3.11	Pas de "roulement" pour certains transferts de biens à une fiducie dont le cédant n'est pas un particulier ou une fiducie.....	D-30
3.12	Amortissement d'une "immobilisation admissible" et transfert entre personnes ayant un lien de dépendance	D-30

3.13	Demande de remboursement des acomptes provisionnels en trop	D-32
3.14	Responsabilité solidaire en matière d'impôt : la cotisation portera maintenant intérêt	D-33
4.	Autres modifications diverses au fédéral	D-34
4.1	L'ADRC (Revenu Canada) réduit la pénalité pour versement tardif de retenues sur la paie	D-34
4.2	Hausse pour les années d'imposition 2004 et suivantes du crédit d'impôt pour contributions politiques au fédéral.....	D-35
4.3	Rappel sur les plafonds des dépenses d'automobiles pour 2003	D-35
4.4	Non-imposition des clauses de non-concurrence : la récréation est terminée depuis le 8 octobre 2003	D-36
4.5	Hausse de 11 \$ à 15 \$ par repas pour les employés de l'industrie du transport et reconnaissance du taux de change U.S.....	D-38

II AU PROVINCIAL

1.	Primes d'assurance-médicaments : hausse à 460 \$ à partir de juillet 2003.....	D-40
2.	Cotisation de 1 % au Fonds des services de santé (FSS) et indexation des différentes tranches de revenu assujetti depuis 2003	D-40
3.	Honoraires juridiques pour le demandeur d'une pension alimentaire et le traitement fiscal provincial	D-41
4.	Nouvelle exemption de 500 000 \$ de gains en capital sur les "biens de pêche admissibles"	D-42
5.	Modifications fiscales découlant du budget du 12 juin 2003 et modifications connexes.....	D-43
5.1	Baisse de 50 % à 37,5 % de la déduction relative aux options d'achat d'actions consenties par un employeur.....	D-44
5.2	Frais médicaux payés pour des personnes à charge : un assouplissement... ..	D-44
5.3	Membre d'un ordre religieux et crédit pour dons	D-45

5.4	Crédit d'impôt remboursable pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée : un crédit qui n'aura pas duré bien longtemps...	D-46
5.5	Réduction des avantages fiscaux relatifs aux actions accréditives	D-47
5.6	Mesures visant directement les particuliers originalement prévues au budget du 11 mars 2003 et qui ne verront jamais le jour	D-51
5.6.1	Le crédit pour aidants naturels	D-51
5.6.2	Le crédit d'impôt remboursable pour les congés de maternité ou d'adoption pris par un travailleur autonome	D-51
5.6.3	Aide fiscale accordée aux résidents des régions ressources éloignées à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant	D-52
5.6.4	Allégements fiscaux relatifs aux laissez-passer de transport en commun des salariés : les passes d'autobus ne sont pas déductibles...	D-52
5.7	Réduction de 25 % de l'aide octroyée via plusieurs mesures fiscales offertes aux entreprises	D-52
5.7.1	Congé fiscal de cinq ans pour les nouvelles sociétés...	D-53
5.7.2	Congé fiscal de dix ans pour les PME manufacturières des régions ressources éloignées	D-56
5.7.3	Crédit d'impôt remboursable relatif à la déclaration des pourboires	D-58
5.7.4	Crédit d'impôt remboursable pour stage en milieu de travail	D-59
5.7.5	Crédit d'impôt relatif aux ressources	D-59
5.8	Moratoire concernant certaines mesures fiscales	D-60
5.8.1	Régime d'épargne-actions (RÉA)	D-61
5.8.2	Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)	D-61
5.8.3	Le régime d'investissement coopératif (RIC)	D-61
5.9	Nouveau plafond pour les frais de représentation déductibles	D-62

5.10	Fin de l'amortissement à 125 % pour le matériel informatique, les équipements de fabrication, etc.....	D-66
5.11	Modifications concernant la taxe sur le capital	D-67
5.11.1	La baisse du taux pour les années 2004 et suivantes est reportée	D-67
5.11.2	Fin de la déduction de 2 ans aux fins de la taxe sur le capital pour les biens admissibles	D-71
5.11.3	Abolition de la déduction du capital versé des caisses d'épargne et de crédit.....	D-71
5.11.4	Abolition de la déduction du capital versé de certaines institutions financières.....	D-72
5.12	Majoration à 1 million de l'exemption relative à la <i>Loi sur la formation de la main-d'œuvre</i>	D-72
5.13	Diminution du soutien gouvernemental pour le FSTQ, Fondation et Capital régional et coopératif Desjardins	D-72
5.13.1	Abolition de l'exemption d'impôt sur le revenu.....	D-72
5.13.2	Limitation temporaire de l'aide gouvernementale à la capitalisation.....	D-73
5.13.3	Précision concernant les montants donnant droit à un crédit d'impôt	D-73
5.13.4	Inadmissibilité en déduction des frais d'intérêts sur un emprunt pour acquérir des actions de catégorie déterminée de ces 3 sociétés.....	D-74
5.14	Abolition du taux réduit d'imposition des caisses d'épargne et de crédit.....	D-74
ANNEXE 1	18 questions et réponses du gouvernement fédéral sur les nouvelles prestations de compassion du régime d'assurance-emploi	
ANNEXE 2	Bulletin "Nouvelles techniques n° 26" publié par l'ADRC (Revenu Canada) sur les reçus et les dons de bienfaisance	
ANNEXE 3	Document d'information publié le 7 octobre 2003 par le ministère des Finances du Canada sur l'imposition des montants reçus ou à recevoir à l'égard des clauses de non-concurrence	

E.	SUIVI SUR CERTAINES RÈGLES FISCALES ET LÉGALES VISANT LES PLACEMENTS ET LES VÉHICULES DE RETRAITE ET POURSUITE DE L'ANALYSE DU RÉGIME DE RETRAITE INDIVIDUEL (RRI) SUITE AU COURS DE L'AN DERNIER.....	E-1 à E-26
1.	Introduction	E-1
2.	Transfert des pertes en capital latentes au conjoint : l'ADRC confirme notre position de l'an dernier	E-1
3.	Contributions au REÉR du conjoint par le contribuable et dettes fiscales du contribuable.....	E-2
4.	L'importance des préarrangements relativement au paiement d'une allocation de retraite	E-3
5.	Transfert d'une police d'assurance contre les maladies graves d'une société à son actionnaire.....	E-4
6.	Transfert d'une police d'assurance-vie par une société à un actionnaire ou à un employé.....	E-5
7.	Dépouillement de surplus en utilisant une convention de retraite et la règle générale anti-évitement.....	E-7
8.	Régime d'épargne à impôts prépayés : des commentaires du ministère des Finances du Canada.....	E-8
9.	Les Canadiens ont moins cotisé à leur REÉR en 2002	E-9
10.	Revue des règles fiscales entourant les polices d'assurance contre les maladies graves dont une société privée est titulaire	E-10
11.	Considérations fiscales hors-Québec, canadiennes et américaines en planification financière : deux textes de référence... ..	E-12
12.	Insaisissabilité des REÉR : l'attente perdue toujours... ..	E-13
13.	Informations exigées par les États-Unis sur les REÉR et les FERR	E-14
14.	Le régime de retraite individuel (RRI) : poursuite plus pointue de l'analyse entreprise lors du cours de l'an dernier	E-15
14.1	Bref rappel des questions abordées lors du cours de l'an dernier.....	E-16
14.2	Comment le budget fédéral du 18 février 2003 a-t-il affecté la comparaison entre un RRI et un REÉR?	E-17

14.3	Pourquoi prévoit-on des régimes individuels pour chaque actionnaire-dirigeant (sauf pour les conjoints)?	E-19
14.4	Qu'arrive-t-il en cas de séparation ou de divorce des conjoints?.....	E-19
14.5	Que faut-il faire (le plus simplement possible) lorsque l'actionnaire-dirigeant reçoit un salaire de deux sociétés différentes où il est actionnaire?	E-20
14.6	Qu'arrive-t-il à prime abord en cas de décès du dirigeant visé par un RRI et y a-t-il des stratégies à envisager?	E-20
14.7	Qu'arrive-t-il lorsque l'entreprise est vendue? Y a-t-il des stratégies pré-vente à envisager, y compris par le biais d'une société de portefeuille?	E-23
14.8	Si l'on décide de mettre fin au RRI, quelles sont les limites au niveau des montants transférables dans un REÉR et y a-t-il des stratégies à envisager à cet égard?	E-24
14.9	Quel est l'obligation réelle de l'employeur de cotiser année après année au régime?	E-24
14.10	Quelles sont les diverses options pour décaisser les sommes du RRI lors de la retraite?	E-25
14.11	Quelles sont les options utilisées pour "détenir" les placements du RRI?	E-26

ANNEXE 1- Avis 2003-57 publié par l'IRS sur les informations à soumettre pour les résidents américains qui ont des régimes de revenus différés au Canada

F – L'INCORPORATION DES PROFESSIONNELS : LE SUIVI SUITE AUX CHAPITRES CONSACRÉS À CE SUJET LORS DES COURS DE 2002 ET DE 2001	F-1 à F-13
1. Introduction	F-1
2. Lectures additionnelles sur le sujet	F-1
3. Mise à jour sur la réglementation des divers ordres professionnels	F-2
4. Faut-il nécessairement utiliser une nouvelle société ?	F-3
5. Quelques informations fiscales additionnelles	F-4
5.1 Salaire raisonnable au professionnel : une position administrative plutôt bizarre ou plutôt douteuse ?	F-4
5.2 Choix d'exclure les travaux en cours pour les sociétés par actions	F-6
5.3 Choix de l'article 22 L.I.R. pour les comptes à recevoir et règle de la "totalité ou presque"	F-6
5.4 Déductibilité des dommages-intérêts par des professionnels exerçant en sociétés par actions (SPA)	F-7
5.5 Associés d'une société en nom collectif : trois informations supplémentaires	F-8
5.6 Y a-t-il une structure à envisager qui permettrait de multiplier l'accès au taux réduit d'imposition pour les professionnels oeuvrant en sociétés par actions ?	F-10
6. Quelques brefs commentaires sur l'évaluation de l'achalandage	F-12

G – SAVIEZ-VOUS QUE...? ET LE COURRIER DU LECTEUR..... G-1 à G-17

1. SAVIEZ-VOUS QUE...?	G-1
1.1 Divulgations volontaires et capital détenu à l'étranger : 40 % du capital inexplicé pour le fisc... ..	G-1
1.2 Garderies à 5 \$... qui sont les vrais gagnants?	G-2
1.3 Exploitation directe d'une entreprise par le biais d'une fiducie et le "kiddy tax"	G-4
1.4 Prêt sans intérêt par une PME incorporée à un enfant majeur (aux études) de l'actionnaire et fractionnement de revenus... ..	G-5
1.5 Les gouvernements peuvent-ils effacer une dette fiscale d'un contribuable? Oui, mais... ..	G-7
2. LE COURRIER DU LECTEUR	G-9
Q.1 Décision favorable des tribunaux et demande de redressement pour les années antérieures pour d'autres contribuables dans la même situation	G-9
Q.2 Cadeaux et récompenses de 500 \$ et moins aux employés-actionnaires	G-10
Q.3 Rente assurée : avantages et inconvénients S.V.P.	G-12
Q.4 Stratégies de dons de produits pharmaceutiques, de logiciels d'apprentissage, de bandes dessinées, etc. à un organisme de bienfaisance	G-16

H – JURISPRUDENCE RÉCENTE	H-1 à H-16
1. Brefs commentaires sur les décisions à venir de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Gifford et dans l'affaire Thibault.....	H-2
2. Brefs commentaires sur les décisions se rapportant à la règle générale anti-évitement (RGAE).....	H-2
3. La décision Manrell et non-imposition des montants relatifs aux clauses de non-concurrence : la législation fiscale a été modifiée le 7 octobre 2003.....	H-3
4. La décision Barbeau et l'omission de déclarer un gain en capital admissible à l'exonération de 500 000 \$, Cour du Québec, D.F.Q.E. 2002F-68	H-3
5. La décision Hall et l'imposition d'un revenu de la succession pour un bénéficiaire, Cour canadienne de l'impôt, (2003) DTC 779	H-4
6. La décision Imperial Oil, Cour canadienne de l'impôt, (2002) DTC 1954 ainsi que la décision Panneaux Chambord, Cour du Québec, 500-02-074316-998 et leur impact sur les placements de fin d'année pour réduire l'impôt des grandes sociétés ou la taxe sur le capital	H-6
7. La décision Blouin et hypothèque mobilière sur des certificats de dépôt détenus par un REÉR, Cour suprême du Canada, (2003) C.S.C. 31	H-8
8. La décision B.E.A. Holding inc. et l'annulation rétroactive des transactions en droit civil québécois, Cour supérieure du Québec, 500-05-074753-029.....	H-10
9. Brefs commentaires sur les décisions Kitsch (accès aux dossiers des comptables), JARVIS (la ligne entre une vérification et une enquête) et Markevitch (prescription d'une créance fiscale fédérale).....	H-13

I – PRISES DE POSITION ADMINISTRATIVE DE L'ADRC ET DE REVENU QUÉBEC	I-1 à I-26
1. AU FÉDÉRAL.....	I-1
1.1 Contamination d'une fiducie au profit du conjoint et prêt à des conditions inadéquates.....	I-1
1.2 Calcul du revenu d'une fiducie et application des dépenses déductibles aux revenus autres que les dividendes... ..	I-2
1.3 Emploi non assurable et test du 40% des actions avec droit de vote	I-3
1.4 Salaires (bonis) et société de portefeuille : le critère de raisonnabilité pourrait être appliqué... ..	I-5
1.5 Choix du paragraphe 14(1.01) L.I.R. et effet sur le moment où un dividende à même le CDC peut être versé : une interprétation technique douteuse... ..	I-6
1.6 Valeur d'une participation dans une fiducie discrétionnaire	I-8
1.7 Vente d'actions avec lien de dépendance et réalisation d'un gain en capital plutôt que d'un dividende : le "bon" PBR entre en jeu... et l'ADRC semble ouvrir la porte à certaines situations	I-10
2. AU PROVINCIAL.....	I-15
2.1 Acomptes provisionnels en retard en raison du budget du 12 juin 2003 : des assouplissements... ..	I-15
2.2 Congé fiscal de 5 ans et détention d'unités de fiducie de fonds communs de placement ou de fiducie de redevances : attention... ..	I-17
2.3 Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (1%) et règle du report des dépenses de formation.....	I-19
2.4 Pot-pourri d'interprétations techniques de Revenu Québec en matière de taxe sur le capital	I-20

2.4.1	Placements à court terme admissibles à la taxe sur le capital acquis en fin d'exercice financier et la règle générale anti-évitement : un sujet actuellement explosif...	I-20
2.4.2	Placements effectués dans des sociétés de prêts "prescrites" aux fins de la taxe sur le capital	I-21
2.4.3	Prêts effectués dans le cadre du programme "Immigrant investisseur" : vraiment pas de bonnes nouvelles...	I-22
2.5	Transfert entre personnes ayant un lien de dépendance lorsque le cédant a des dettes envers les autorités fiscales : pas deux fois dit Revenu Québec	I-23
2.6	Boni forfaitaire et frais de formation remboursés à l'employé	I-25

J – FISCALITÉ INTERNATIONALE ET NON-RÉSIDENTS.....	J-1 À J-9
1. Échanges d'actions entre sociétés canadiennes et étrangères	J-1
2. Nouvelles exigences de déclaration des REÉR (FERR, RPA, RPDB) auprès de l'Internal Revenue Service (IRS).....	J-2
3. Vente d'un bien immobilier aux États-Unis et numéro d'identification du contribuable	J-2
4. Réduction de l'impôt des particuliers aux États-Unis, notamment sur les dividendes	J-3
5. Comparaison de l'impôt des sociétés avec les États-Unis : avantage fiscal canadien, insiste le ministère des Finances du Canada	J-5
6. Les conséquences fiscales internationales du commerce électronique	J-7
7. Protocole modifiant la convention fiscale entre le Canada et le Royaume-Uni	J-8
8. Rappel sur l'entrée en vigueur des nouvelles règles relatives aux entités de placement étrangères et aux fiducies non-résidentes	J-9

K – ADMINISTRATION FISCALE.....	K-1 à K-26
1. AU FÉDÉRAL.....	K-1
1.1 Divulgence volontaire : un nombre croissant de contribuables utilisent ce programme.....	K-1
1.2 Imposition des revenus illégaux : l'ADRC (Revenu Canada) émet un communiqué.....	K-3
1.3 Accès (partiel) à son dossier fiscal.....	K-4
1.4 Articles d'interprétation sur le RPC et l'A-E.....	K-6
1.5 Publication par l'ADRC des bulletins #14 et #15 pour les organismes de bienfaisance enregistrés : stratagème abusif relatif aux dons, numéro d'entreprise et reçus, etc..	K-6
1.5.1 Stratagème abusif relatif aux dons.....	K-6
1.5.2 Numéro d'entreprise (NE) et reçus pour dons.....	K-8
1.5.3 Rappel sur le nouveau formulaire T3010A simplifié pour les organismes de bienfaisance.....	K-9
1.5.4 Plus de 78 000 organismes de bienfaisance au Canada.....	K-9
1.6 Bulletins et circulaires révisés, "Nouvelles techniques" de l'impôt sur le revenu, etc.....	K-11
1.6.1 Bulletins d'interprétation.....	K-11
1.6.2 Bulletins annulés.....	K-14
1.6.3 Circulaires d'information révisées.....	K-15
1.6.4 Nouvelles techniques de l'impôt sur le revenu.....	K-15
1.7 Pénalité aux tiers pour information trompeuse ("la pénalité des comptables et des planificateurs") : aucun nouveau développement.....	K-17
2. AU PROVINCIAL.....	K-18
2.1 "Indice de richesse" : des demandes d'information à plus de 8 000 contribuables auraient été effectuées par Revenu Québec.....	K-18
2.2 Bilan total de la récupération fiscale pour Revenu Québec.....	K-19
2.3 Nouveaux services en ligne pour les entreprises dont la consultation du dossier fiscal.....	K-19
2.3.1 Validation du numéro d'inscription au fichier de la TVQ : un service "en ligne".....	K-21

2.4	Nouveaux numéros pour l'impôt des sociétés et pour la TPS. ...	K-23
2.5	Création d'un centre administratif sur la Rive-Sud de Québec, ouverture d'un point de service à Louiseville et d'un bureau d'accueil dans l'arrondissement de Ville St-Laurent	K-24
2.6	Bulletins d'interprétation révisés	K-25

L – LISTE DE PLUS DE 210 CONSEILS POUR VOS CLIENTS POUR L'AN 2004.....	L-1 à L-30
A. Plus de 50 stratégies REÉR et FERR.....	L-1
B. Aspects administratifs.....	L-9
C. Pour les employés.....	L-10
D. Pour les personnes âgées.....	L-13
E. Pour éviter ou diminuer le remboursement de la pension de la sécurité de la vieillesse.....	L-14
F. Pour les personnes qui veulent se lancer en affaires ou qui sont déjà en affaires.....	L-15
G. Pour les personnes qui sont intéressées par l'immobilier.....	L-17
H. Pour les personnes avec enfants.....	L-18
I. Pour les placements.....	L-21
J. Pour déclencher des pertes en capital sur ses investissements.....	L-24
K. Autres suggestions.....	L-26